Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 035-213501034-20251224-20251204-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 10/12/2025
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11	L'an 2025, le dix décembre à 19h45, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 03/12/2025.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN ; Daniel NOURY ; Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL ; Florent BONDU ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Marie ALONSO, Thérèse MONNET. Excusé(es) : Mickaël YOU Absent(es) : Secrétaire de la séance : Céline ROUSSEL

2025-12-04 : point sur les ressources humaines.

M. Adrien MAZURAIS reprendra ses fonctions d'agent technique à compter du 01 janvier 2026 suite à sa mise en disponibilité.

Le CDG a demandé à ce que son arrêté « IFSE » soit repris.

Pour rappel, le montant s'élevait à 200€ par mois brut.

Le conseil à l'unanimité décide de reconduire le montant de l'IFSE de 200€ pour M.Adrien MAZURAIS.

Cette prime sera versée à compter du 01/01/2026.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire,
Raymond SOULAS

Le secrétaire de séance,
Céline ROUSSEL

MAIRIE D'EANCE 35640 ILLE ET VILAINE